



Du 22 au 30 mai 2024, je vote CGT !

Pour la deuxième fois, les livreurs et livreuses des plateformes sont appelé-es à voter dans le cadre des élections de l'ARPE.

Afin de s'assurer qu'Uber Eats, Deliveroo, Stuart, n'imposent pas d'accords défavorables aux livreurs et livreuses, il nous faut une CGT qui représente la majorité d'entre nous !

Ensemble, nous nous battons pour des conditions de travail justes et dignes. Depuis des années, les livreurs et livreuses s'organisent à la CGT et luttent pour leurs revendications :

- **La rémunération du temps de travail effectif, et l'augmentation des rémunérations :** l'ensemble du temps de travail dont les temps d'attente doivent être payés par les plateformes !;
- **La fin des blocages de comptes :** chaque année, des milliers de livreurs perdent leur compte sous la pression des plateformes et sont injustement privés d'emploi. La CGT obtient régulièrement la réintégration des livreurs et livreuses bloqué-es, mais il faut aller plus loin pour créer un socle de droits suffisants pour tous et toutes ;
- **Le financement de la protection sociale :** car les livreurs et livreuses sont les seuls à verser les cotisations sociales qui financent la protection sociale (arrêt maladie, retraites etc...) de tous et toutes, et les plateformes s'en exonèrent totalement alors que livreurs et livreuses se tuent littéralement à la tâche !;
- **La régularisation des sans-papiers :** car la division entre les travailleurs et travailleuses sur la base du titre de séjour sert à mettre en concurrence les livreurs et à précariser la profession. Comme chez Frichti en 2020, Stuart en 2021, Gorillas en 2023, où la CGT a obtenu la régularisation de tous, demandons la régularisation des livreurs et livreuses sans-papiers.

FAISONS-NOUS ENTENDRE, VOTONS CGT !

La CGT, c'est un syndicat de lutte qui porte des valeurs de solidarité et de progrès social. Depuis 2017, les livreurs s'organisent à la CGT pour leurs droits, afin de contrecarrer le pouvoir des plateformes qui abusent quotidiennement de nos droits ! La CGT se bat pour l'amélioration immédiate des droits des livreurs, mais aussi contre toute forme de discrimination et d'exploitation, pour une société plus juste.



Depuis 2017, les livreurs et livreuses des plateformes s'organisent à la CGT et luttent pour leurs revendications.

La CGT a comme particularité d'ouvrir ses portes à l'ensemble des livreurs et livreuses de toute plateforme et de tout statuts confondus, et ce afin de créer les conditions de construire le rapport de force permettant de gagner sur nos revendications.

Depuis des années, Uber Eats, Deliveroo, Stuart, ne font que dégrader les rémunérations et les conditions de travail. Pendant ce temps, le gouvernement prend la défense des plateformes au détriment des travailleurs.



Que sont les élections ARPE ?

Voilà pourquoi le gouvernement a décidé il y a deux ans de mettre en place l'ARPE (Autorité des Relations Sociales des Plateformes d'Emploi). L'objectif affiché était de permettre l'ouverture de négociations entre les plateformes et les syndicats de livreurs et livreuses.

En réalité, aucune réelle négociation ne s'est tenue en deux ans !

Car ce simulacre de négociations a lieu alors que livreurs et livreuses ne bénéficient d'aucun droit commun à tous et toutes ! Les plateformes ont la liberté de baisser la tarification à leur bon vouloir, comme ce fut le cas chez Uber Eats en novembre dernier, ou de bloquer les comptes du jour au lendemain.

La preuve que cette négociation n'en est pas une, et ce depuis le début. Si le gouvernement a mis en place cette négociation, c'est un prétexte pour maintenir les livreurs et livreuses dans la précarité en maintenant un statut qui n'en est pas un, sans aucun droit !

Dans les deux dernières années, la CGT s'est fait le relais des livreurs et livreuses et a refusé de servir la soupe des plateformes. Et ce, même si les plateformes ont toujours refusé de dévoiler les algorithmes à l'origine du calcul de la rémunération ou même de rendre public le nombre de blocages.

La CGT s'est engagée et s'engage à se faire le relais de ses revendications face aux plateformes, et à n'entériner aucun recul social défavorable aux livreurs et livreuses.

En se syndiquant à la CGT et en se mobilisant, les livreurs et livreuses construisent le rapport de force face aux plateformes, et créent les conditions de gagner sur nos revendications.

Comment voter ?

Le 15 mars, tous les livreurs et toutes les livreuses autorisé-es à voter ont été informé-es de leur inscription sur la liste électorale.

Pour être inscrit sur la liste électorale, il faut avoir livré pour une plateforme au moins 5 fois par mois pendant 3 mois entre le 1er juillet et le 31 décembre 2023.

Les identifiants seront envoyés aux livreurs et livreuses au moins 3 jours avant le premier jour du scrutin qui aura lieu du 22 au 30 mai prochain



**Paris, Grève à
Urb-It en Février
2023,
contre les
suspensions**

**Grenoble, Conférence
de presse contre les
arrestations des
livreurs sans-papiers,
décembre 2023**



**Nice, Grève
nationale des 2 et 3
décembre derniers,
pour
l'augmentation des
rémunérations**

Partout en France et en métropole, les livreurs et livreuses s'organisent au sein de syndicats CGT et bénéficient du soutien de l'ensemble des organisations de la CGT, dont les Unions Locales et Départementales CGT, présentes sur l'ensemble du territoire et disponibles pour nous aider à nous organiser !



et bien d'autres encore !

Téléphone : 06 46 75 16 65 - Mail : livreurs@cgt.fr

Twitter : [@LivreursCGT](https://twitter.com/LivreursCGT) - Groupe Whatsapp :

